ASe-MaPi/ Philippeville, le 05 novembre 2025

METTET

Opération de Développement Rural

Compte-rendu du groupe de travail thématique n°3
« Mobilité »

Salle du Conseil communal

Le 04 novembre 2025

***Présents* : 32 personnes dont 3 élus et 2 agents FRW**

- **Citoyens** :

Piazza Michelina
Gobert Jean-Charles
Michaux Martine
Martin Evelyne
Chabot Joëlle
Schlieu Marthe
De La Serna Felipe
Denison Patrice
Delfosse Julien
Labye Etienne
Polet Magali
Petit René
Dion Benjamin
Vincent Harold
Vittor Benoît
Blanquet Jonathan
Beaufayt Simon
Seha Marc
Jamin Monique
Dewandre Thierry
Thirant Christian
Petruzzi Sabrina
Fobe Marie-Caroline

- **Élus locaux** :

Françoise Léglise, échevine en charge du PCDR
Céline Cobut, échevine de la mobilité
Karen Chenut, conseillère communale

- **Pour la Commune de Mettet** :

Virginie Delsaut, agent-relais communal du PCDR
Geoffrey Meurice, conseiller en mobilité

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW)** :

Amandine SENTE, Agent de Développement
Matteo PILATI, Agent de Développement

- **Pour le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP)** :

Céline Hermans

Principaux acronymes :

AD	Agent de Développement
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IC	Information et Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Mot d'introduction de Mme l'Echevine

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme Léglise, échevine en charge du PCDR. Elle remercie les citoyens s'étant déplacés en nombre pour cette réunion. Elle précise que des réunions villageoises ont déjà eu lieu dans chaque village de l'entité et que l'étape actuelle est l'organisation de groupes de travail thématiques. Elle souligne l'importance de la participation citoyenne dans le processus d'élaboration du PCDR.

Elle présente Céline Hermans travaillant au BEP, désigné comme bureau d'études pour la rédaction du PCDR, les Agents de Développement de la FRW qui accompagnent la Commune de Mettet, Amandine Sente et Matteo Pilati, Céline Cobut, échevine en charge de la mobilité, Geoffrey Meurice, futur conseiller en mobilité de la Commune et Virginie Delsaut, agent-relais du PCDR pour l'administration communale.

Déroulement de la soirée

Mr Pilati débute la réunion en présentant aux participants le déroulement de la soirée :

1. Préalables
2. Présentation du diagnostic par l'auteur et de la cartographie participative
3. Travail en sous-groupes
4. Mise en commun
5. Conclusion

Préalables

Mr Pilati apporte des informations relatives à l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés succinctement sont, dans l'ordre :

- l'ODR et ses caractéristiques principales ;
- les partenaires ;
- le processus participatif ;
- les premières étapes franchies de cette nouvelle ODR ;
- les exemples de projets du 1er PCDR de la Commune
- un résumé du processus.

Il rappelle également les objectifs des groupes de travail, à savoir :

- Apporter des éléments pour mieux comprendre et valider le constat (= Diagnostic) rédigé par l'auteur du PCDR
- Définir les besoins/enjeux du territoire
- Proposer des projets et actions concrètes

Les thématiques des différents groupes de travail ont été déterminées sur base du diagnostic réalisé par l'auteur de projet, mais aussi sur base des résultats de la participation citoyenne lors des réunions d'information et de consultation qui se sont tenues dans les villages de l'entité.

A l'issue de cette présentation, un citoyen demande des éclaircissements par rapport au délai de 10 ans de validité du PCDR. Il lui est précisé que la Commune a 10 ans pour demander des conventions à la Région wallonne en vue d'obtenir des subsides Développement Rural. Les projets peuvent être mis en œuvre au-delà de ce délai. Par ailleurs, toute une série de projets sont réalisés par d'autres moyens de financement que le DR et le délai des 10 ans ne leur est donc pas vraiment applicable.

Présentation du Diagnostic thématique par le bureau d'études

Mr Pilati débute ce point en présentant la cartographie participative sur la sécurité routière mise en place spécifiquement dans le cadre de ce GT.
Via l'outil UMAP, les citoyens ont eu l'occasion d'aller pointer les points noirs de la commune, tout en y proposant des pistes de solutions. Plus ou moins 25 participants ont identifié 54 points noirs. À cela, la FRW a ajouté les 36 points identifiés par la population lors des réunions d'information et de consultation.

La sécurité routière n'est pas un élément sur lequel un PCDR peut avoir un impact direct. Cependant, à la vue de l'importance que les djobins portent à cette thématique, il paraissait pertinent de mettre en place un outil de ce genre afin que la population puisse s'exprimer. Les résultats seront confiés à la Commune qui pourra, de son côté, l'utiliser comme moyen de sensibilisation et d'interpellation pour les différents acteurs du milieu (la zone de police, la Région, la Province, etc.).
Les impacts indirects que le PCDR peut avoir sur cette thématique se font via la réalisation d'autres projets structurants, comme l'aménagement d'espaces publics, l'embellissement et la sécurisation des entrées de villages ou l'aménagement de liaisons douces.

Mr Pilati présente, ensuite, les 90 points recensés sur toute l'entité. Toutes les cartes et les données recueillies ont été mis à la disposition des citoyens présents en fin de séance pour y ajouter de nouveaux éléments et compléments d'information.
Au total, 21 points ont été ajoutés par les participants. L'ensemble des résultats est mis à disposition des citoyens à la Commune et sur le site internet de l'ODR (www.mettet-pcdr.info).

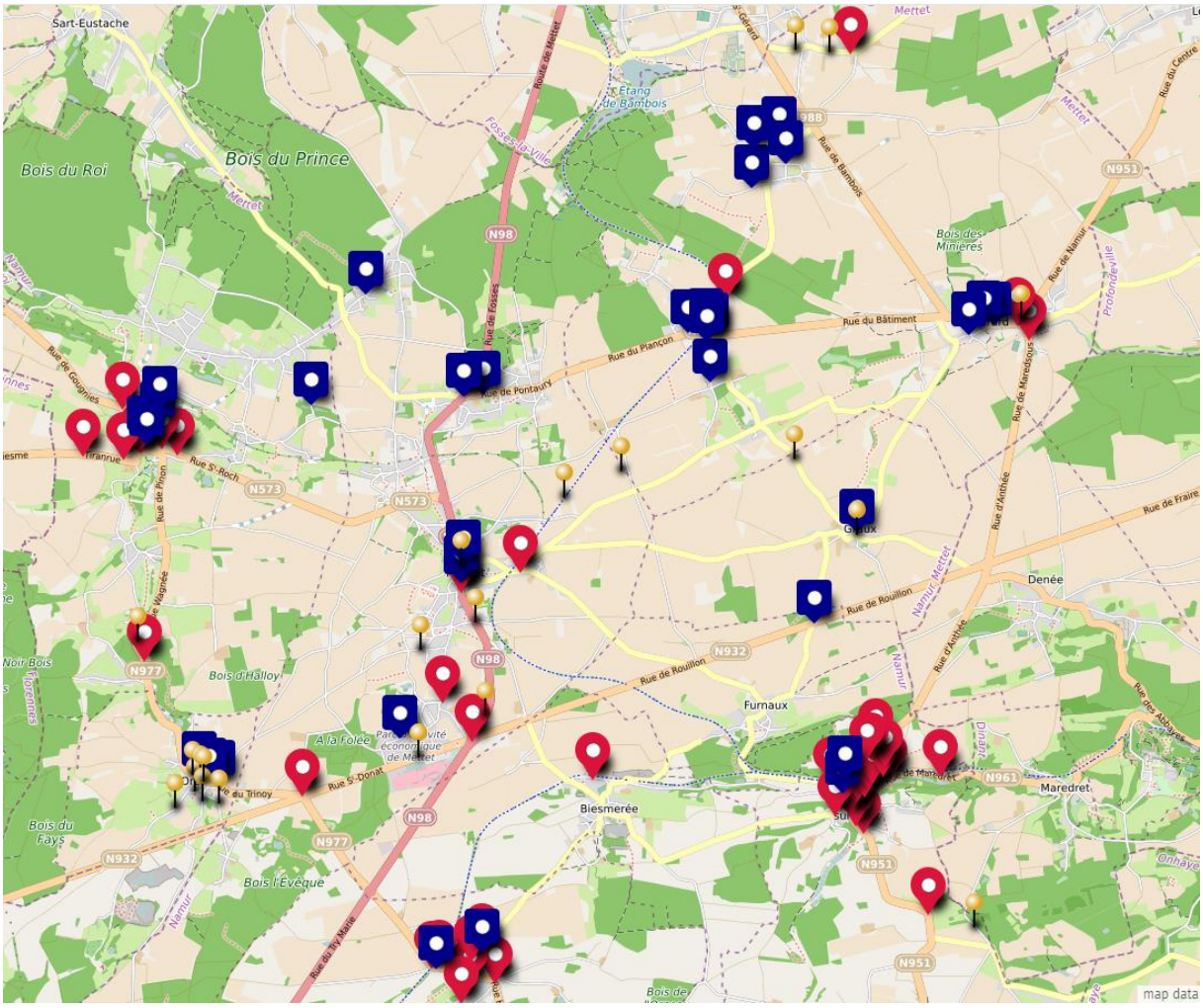

A l'issue de cette présentation, plusieurs points ont été discutés :

- Un citoyen se demande si la Commune n'a vraiment aucun pouvoir sur les aménagements des voiries régionales. La Commune n'a en effet aucun pouvoir et serait dans l'illégalité si elle aménageait certaines voiries régionales.
- Un autre se questionne sur la responsabilité civile de la Région en tant que propriétaire de voiries accidentogènes. Ne peut-on pas les attaquer en justice lorsque des accidents mortels ont lieu à défaut de présence d'aménagements adaptés ?
- Il est demandé de citer des exemples d'aménagements pouvant être réalisés dans le cadre du PCDR. Il pourrait y avoir des fiches-projets sur l'aménagement des entrées de village, l'aménagement de Place, etc. Ces projets peuvent contribuer à améliorer la sécurité routière.
- Concernant le carrefour à Oret (N932/N977), la Commune a rencontré le Ministre Desquesnes pour le sensibiliser à la problématique, demander à la Région d'intervenir et de régler ce gros point noir de la commune.
- Un citoyen signale que la route entre Ermeton-sur-Biert et Maredret est en mauvais état, avec la présence de « cratères ».
- Plusieurs citoyens signalent qu'ils n'ont pas été mis au courant de la cartographie collaborative en ligne et auraient aimé participer à cette consultation. Il leur est rappelé qu'ils pourront, en fin de réunion, ajouter les points qu'ils souhaitent sur la carte imprimée.

Mme Hermans du BEP poursuit avec la présentation du diagnostic du territoire sur les thématiques du groupe de travail, réalisé sur base :

- des données chiffrées/objectives.
- de l'expression citoyenne, le ressenti des habitants (prise en considération de la première phase de participation citoyenne, les réunions villageoises d'information et de consultation) ;

Cette présentation comprend les thématiques suivantes :

- Les déplacements à pied (vie quotidienne et de loisirs)
- La mobilité cyclable et le réseau de transport en commun
- Le réseau viaire de 3 catégories
- Le stationnement
- Les chiffres en termes d'accidents de la circulation
- Les trajets domicile-travail

Pour chaque thématique, elle expose également les besoins identifiés. Il s'agit, en quelque sorte, des premiers enjeux du territoire.

A l'issue de cette présentation, plusieurs points ont été discutés :

- Un citoyen précise que le Pré-Ravel en direction de Florennes est terminé, contrairement à celui vers Gerpinnes dont le tracé se trouve sur plusieurs propriétés privées.
- Une citoyenne trouve que la circulation est difficile dans la rue de la Brasserie à cause de stationnements sauvages, aux heures du judo notamment.

Travail en sous-groupes

Les consignes pour le travail en sous-groupe sont exposées par Mme Sente :

Chaque sous-groupe devra désigner un secrétaire pour prendre note des réflexions, et un rapporteur qui sera chargé de présenter leurs résultats à l'ensemble des participants. Il est précisé que divers documents seront mis à disposition : des documents à compléter, et des cartes issues du diagnostic présenté par l'auteur de projet.
Le travail en sous-groupe se réalisera en deux étapes :

1. La première sera consacrée au travail sur les besoins identifiés par l'auteur
2. La seconde sera destinée à l'identification de projets ou actions concrètes à inscrire dans le futur PCDR

Les personnes sont ensuite réparties en 5 sous-groupes de 3 à 5 personnes.

<u>Les besoins</u>

Chaque sous-groupe est invité à donner une cotation à chacun des besoins identifiés, 1 signifiant que le besoin a peu d'importance, et 10 signifiant que le besoin est jugé très important. Une colonne « Commentaires » est mise également à disposition.
Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des résultats :

Besoins	Pensez-vous qu'il s'agisse d'un enjeu important à Mettet ? Cotation de 1 à 10					Commentaire éventuel
	Sous-groupe 1	***Sous-groupe 2***	***Sous-groupe 3***	***Sous-groupe 4***	***Sous-groupe 5***	
Favoriser les alternatives à la voiture individuelle : développement du réseau utilitaire de mobilité active, notamment entre les villages, à l'échelle supracommunale mais aussi les liens vers le RAVeL.	10	10	10	9	10	• Pour plus de résilience. • Manque de pistes cyclables. • Manque de trottoirs. • Les axes dans les villages sont dangereux. Il faut privilégier des infrastructures sécurisées (création de pistes cyclables protégées ou non).
Favoriser les alternatives à la voiture individuelle : transports en commun (meilleure communication et meilleure offre).	8	10	8	10	10	• Surtout à améliorer vers Charleroi (2h en bus). • Bus et ramassage les jours de marché. • Manque important de lignes de bus dans les villages (ex : Graux, Oret, …). • L'offre TEC n'est pas assez importante. Une collaboration avec le TEC serait bienvenue pour développer l'offre.
Favoriser les alternatives à la voiture individuelle : voitures partagées et autres.	8	6	10	3	7	• Mise en place d'un covoiturage structuré. • Création de parkings de covoiturage.
Renforcer le sentiment de sécurité pour les usagers faibles, notamment par rapport aux engins motorisés (usages sur le RAVeL, vitesses excessives, etc.).	10	10	10	10	10	• Imposer la sonnette pour les vélos sur le RAVeL. • Bien indiquer les règles de circulation !

Maintenir, renforcer et développer le réseau de mobilité douce et de loisirs.	10	10	10	9	10	• Région touristique à valoriser.
Prévoir des espaces de repos pour les personnes qui se déplacent à pied ou en vélo.	8	6	10	7	10	
Améliorer l'état des routes.	9	10	10	10	10	• Et même 20 sur 10. • Améliorer les routes **MAIS** prévoir des dispositifs de ralentissement. Réduire la vitesse à 30km/h pour plus de sécurité et moins de bruit. • Revêtements + accotements. • +++ ! Pas de routes plus larges mais reboucher les trous, etc. • Plus que nécessaire.

Propositions de projets et actions

Chaque sous-groupe est invité ensuite à compléter des mini fiches-projets pour identifier leurs propositions. Les rubriques suivantes sont présentes sur les fiches-projets : titre du projet, description, localisation, partenaires et votes (cette rubrique a été utilisée par la suite. *Cf. ci-après*).

Au total, 22 fiches-projets sont créées par les participants.

Le tableau suivant reprend l'ensemble des fiches-projets réalisées par les sous-groupes, ainsi que les votes pour chacun des projets (cf. point « Mise en commun ») :

Thématique	Titre du projet	N° groupe	Description	Localisation	Partenaires	Votes
Mobilité	Réseau de pistes cyclables sécurisées (voir Anthée)	1	• Réseau de pistes cyclables en site propre, séparées et protégées de la route. • Connexions : entre villages, entre Mettet et les villages, entre le RAVeL et les villages, entre les villages et les commerces/écoles/centres sportifs/Patro/bibliothèques.	Entité	Cyclistes, écoles/commerçant, trottinettes.	8
	Préservation et réhabilitation des sentiers pédestres	1	• Entretenir les sentiers et chemins librement accessibles au public. • Garantir le libre accès aux sentiers indûment privatisés.	Le Grand Mettet	Mettet Godasses, SRG, Sentier.be.	3
	Faire une course, pas un détour	3	• Aménager des sorties (entrées) sur le RAVeL + mettre en place une signalisation des sorties.	RAVeL	Région Wallonne.	3
	Bretelle RAVeL	3	• Création (aménagement) de pistes cyclables entre les centres de villages et le RAVeL.	RAVeL	RW et Commune	6
	Interconnexion des villages par pistes cyclables	4	• Développement d'un réseau permettant de relier les villages afin de favoriser la mobilité, la cohésion des nouveaux modes de déplacements (courses, loisirs et sports, etc.).	Mettet et ses villages	La Commune	4
	Création de navettes pour les aînés	4	• Des navettes circulent régulièrement dans les villages afin de venir chercher les aînés ou	Dans les villages de l'entité	La Commune	2

			habitants leur rendant service : achat des courses, déplacements pour les démarches administratives… • Un + pour la cohésion sociale.			
	Le savoir vivre sur le RAVeL	5	• Profiter des valves pour y mettre de l'information sur les règles de circulation et de civisme pour tous types d'usagers.	RAVeL	Service communication de la Commune	1
	Aménagement global des trottoirs de l'entité	5	• Dans chaque village les trottoirs sont rares. Il est indispensable d'en créer et de les sécuriser (panneaux préventifs sur les axes dangereux, aux abords des écoles et clubs sportifs / passages piétons éclairés et indiqués / bords de routes dangereuses comme Oret ou Ermeton).	Chaque village	Administration	6
	Promenade dans le bois l'Abbé	5	• Aménagement d'un parcours dans le bois : promenade découverte, panneaux explicatifs (nature et arbres remarquables, lac de Bambois) aire de pique-nique à réaménager, panneau didactique à la Croix des Français, accès au parcours VITA et RAVeL, saisonnalité des plantes (printemps : Jacinthes sauvages, été : les Digitales, Automne : les champignons, etc.).	Maison Saint-Gérard	GFuides nature, service voirie, Mettet Godasses	3

Sécurité routière	Trottoirs et passages pour piétons	1	• Dans les centres des villages, aménager des trottoirs et des passages pour piétons. • Sécurité pour les piétons, les PMR, les poussettes, les personnes âgées, …).	Centre des villages ruraux	/	2
	Limitation à 30km/h dans les villages	1	• Pour plus de sécurité, moins de bruit, moins de pollution, moins de camions. • Réduire la vitesse à 30km/h dans le centre des villages. • Bruxelles l'a fait.	Chaque village de Mettet	/	1
	Chicanes	1	• A l'entrée des petits villages, aménagés des bacs/poteaux/chicanes/places de parking pour obliger le ralentissement.	Petits villages	/	2
	Chicanes piétons/cyclistes	2	• Aménager des chicanes disposées de manière à laisser passer les piétons et les cyclistes à droite de celles-ci.	/	/	1
	Carrefour accidentogène d'Oret	2	• Croisement N977 et N932. • Rendre le N977 à la sortie d'Oret (vers Stave) perpendiculaire à la N932 pour sécuriser la visibilité.	Carrefour Oret	/	6
	Chicanes aux zones de croisement	2	• A Bossière (rue Favauge, en cul de sac avec des enfants qui jouent). • A Biesme (rue vers Fromiée, N574). • Et aux autres routes de remembrement.	Entité	/	0

	Miroir mon beau miroir	3	• Mise en place de miroirs, notamment à Graux.	Commune	Commune	1
	Casse la vitesse, pas les pieds	3	• Aménagement des ralentisseurs (casses-vitesses, chicanes) permettant le passage en ligne droite des usagers faibles.	Toutes les routes avec des ralentisseurs	Commune/Région	1
	Amélioration des routes et bas-côtés	4	• Surfaces roulables à augmenter avec des remblais pour permettre de se croiser sans abimer sa voiture et de réduire la vitesse en général. • Instauration d'un stationnement en alternance devant les écoles, …	Mettet et ses villages	La Commune	4
	Réparation des voiries	5	• Nids de poules, d'autruches, abords détériorés : le service voirie serait actif pour parcourir et réparer avec 1 bonne communication. • Pourquoi ne pas remettre la fonction de cantonnier en action, il était très proche des citoyens.	Tous les villages	Administration / personnel communal	0
Autres	Place d'Oret	2	• Aménager la place de manière à ralentir les poids lourds en particulier. • Faire un « S » au lieu d'une ligne droite.	Oret	/	3
	Sécurité des piétons et cyclistes	2	• Entretien des accotements pour permettre aux piétons de se déplacer en sécurité.	/	/	1

	Développement de plus de zones de repos sur le RAVeL	4	• Création d'espaces de repos, de bancs et tables, aire de pique-nique, jeux (// zone Bigmat à Mettet). • Placement de panneaux explicatifs sur ces aires : localisation, historique RAVeL, communes ou anciennes lignes de chemin de fer (évolution de la mobilité).	RAVeL	Commune	3

Mise en commun

A l'issue du travail en sous-groupe, il est proposé à chaque rapporteur de sous-groupe d'expliquer à l'assemblée **le projet prioritaire** retenu par son sous-groupe. Il en ressort :

- Sous-groupe 1, fiche-projet intitulée : « Réseau de pistes cyclables sécurisées (voir Anthée) ».
- Sous-groupe 2, fiche-projet intitulée : « Carrefour accidentogène d'Oret ».
- Sous-groupe 3, fiche-projet intitulée : « Faire une course, pas un détour » et « Bretelle RAVeL » en complément.
- Sous-groupe 4, fiche-projet intitulée : « Amélioration des routes et bas-côtés ».
- Sous-groupe 5, fiche-projet intitulée : « Promenade dans le bois l'Abbé »

Avant de passer à la conclusion, Mme Sente explique que chaque participant recevra trois gommettes « cœur » qu'il pourra aller coller dans les cases « vote » des fiches-projets qui lui semblent intéressantes. Ils pourront donc indiquer leurs coups de cœur de la soirée.
Pour se faire, les différentes fiches-projets ont été réparties sur les tables.

La FRW avait préalablement complété des fiches-projets (sur feuilles vertes) sur base des idées émises lors des réunions d'information et de consultation. Ceci a permis aux participants de prendre connaissance également des idées émises par les citoyens précédemment, dans les thématiques abordées lors de cette soirée.
Les idées de projets similaires ont également été regroupées pour plus de clarté pour les participants.
Les participants pouvaient aussi indiquer leurs coups de cœur pour les fiches-projets issues des réunions d'information et consultation.

Les fiches-projets issues des réunions d'information et consultation sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Thématique	Titre du projet	Description	Localisation	Partenaires	Votes
Mobilité	Création de liaisons douces intervillages	• Entre les villages. • Entre les villages et Mettet centre. • Pistes cyclables + piétons.	Entité		0
	Amélioration de la mobilité douce dans les villages	• Création de trottoirs. • Création de pistes cyclables.			0
	Création d'une voie douce à Saint-Gérard	• Entre le terrain de football et la Place.	Saint-Gérard		0
	Sécurisation des accès et traversées du RAVeL	• Eclairages, notamment dans les centres de village. • Créer plus d'accès au RAVeL dans l'entité. • Aménager les accès au RAVeL à Stave, Oret, Bossière et Ermeton-sur-Biert.	Entité		0
	Réouverture et réhabilitation de sentiers	• Restauration de sentiers. • Réouverture de sentiers qui ont été privatisés. • Entretenir et conserver ceux qui existent. • Réguler l'accès aux sentiers pour les engins motorisés.	Entité		2
	Mise en place de voitures partagées		A définir	Cambio	0

	Installation de bornes de rechargement sur les places de villages	• Plusieurs projets en cours…			0
	Réflexion sur l'offre en stationnement aux abords des écoles	• Création de places de parking à côté de l'école de Stave et de Maison. • Liaisons douces et sécurisées pour rejoindre les écoles. • Papy-mobiles ?	Stave, Maison, entité		0
	Augmenter l'offre en transports en commun	• Dans les villages. • Réflexion sur la localisation des arrêts. • Elargissement des offres en bus (horaire, fréquence). • Vers Charleroi et vers une gare plus proche que celle de Namur (Tamines ?).	Entité		0
Autres	Création de zones de repos le long des sentiers et RAVeL	• Poursuivre les aménagements (bancs, poubelles, aires de pique-nique, etc.).	Entité		0

Conclusion

La FRW explique les prochaines étapes de l'ODR :

- Rédaction du compte-rendu de la réunion.
- Organisation des autres groupes de travail.
- Mise en place de la CLDR (**candidatures à recevoir pour le 14/12/2025** !).
- Les travaux de la CLDR.
- La rédaction du PCDR final.

Les dates des autres réunions sont exposées, ainsi que les moyens de se tenir informés. Les formulaires de candidature pour rejoindre la CLDR sont distribués à l'ensemble des participants.

Clôture de la séance

Mme Léglise conclut la réunion en remerciant les participants pour leur enthousiasme et les riches échanges, et elle invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Amandine SENTE – Matteo PILATI
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Amandine SENTE – Matteo PILATI
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
A.sente@frw.be ou m.pilati@frw.be